

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

24.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à M. J. A. Duval de maintenir une entrée pour marchandises.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'écr. TURCOT, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

25.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre aux personnes suivantes de maintenir des soutes à charbon:

- (a) MM. Mappin & Webb;
- (b) Succession Joseph Masson;
- (c) Banque de Montréal.
- (d) Mme N. Vallée;
- (e) M. F. Lecours;
- (f) M. B. A. Boas.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. WARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

26.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de voter un crédit de \$490, re téléphone, nouveau poste, quartier Bordeaux.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit amendé en en retranchant, dans la 5ème ligne, les mots suivants: "Pour le Département de Police, \$340", et en remplaçant ces mots par les suivants: "Pour le Département de Police, téléphone et commutateur, \$16", et qu'ainsi amendé, ledit rapport soit reçu et adopté.

27.—Du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$6,160 pour la construction de raccords d'égouts.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

28.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée à Son Honneur le Maire au sujet de l'état des terrains de jeux.

28½.—Du Bureau des Commissaires, répondant à une question posée à Son Honneur le Maire, au sujet des paniers à déchets.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et que copies en soient transmises à M. l'éch. Rubenstein.

Son Honneur le Maire ayant quitté la salle du Conseil, M. l'échevin N. Lapointe occupe le fauteuil.

INTERPELLATIONS.

29.—Certaines questions sont posées au Bureau des Commissaires, avec prière d'y répondre pour la prochaine assemblée du Conseil, par (a) M. l'échevin Turcot, re pavage du Boulevard Saint-Laurent; (b) M. l'échevin L. A. Lapointe, insistant pour que réponse soit donnée aux questions qu'il a posées le 23 novembre 1914; (c) M. l'échevin Ward, re vente de certains résidus de propriétés.

MOTIONS.

30.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que le Bureau des Commissaires soit prié de bien vouloir faire rapport au Conseil, indiquant les arrangements qui devraient être faits en vertu des dispositions de l'Article 24 de la loi adoptée à la dernière session de la Législature, avec les propriétaires de certains immeubles qui doivent être exemptés du paiement de tout ou de partie des montants qui leur sont chargés pour la construction d'égouts sur différentes rues, entr'autre sur les rues St-André, St-Christophe, Mentana, Brennan, etc., etc.

31.—Sur proposition de M. l'éch. LORANGER, appuyée par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, il est

Résolu: Que la Règle 131 des Règles du Conseil soit suspendue afin de permettre l'adoption de la nouvelle Règle suivante:

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

24.—From Board of Commissioners, to allow Mr. J. A. Duval to maintain a goods entrance.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

25.—From Board of Commissioners, to allow the following persons to maintain coal shutles:

- (a) Messrs. Mappin & Webb;
- (b) Estate Joseph Masson;
- (c) Bank of Montreal;
- (d) Mrs. N. Vallée;
- (e) Mr. F. Lecours;
- (f) Mr. B. A. Boas.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. WARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

26.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$490 re telephone, new station, Bordeaux Ward.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said report be amended by striking therefrom in the 5th line the following words: "For the Police Department, \$340", and replacing the same by the following words "for the Police Department, telephone and switch, \$16.00", and that, so amended, said report be received and adopted.

27.—From Board of Commissioners, for an appropriation of \$6,160 for the construction of sewer connections.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

28.—From Board of Commissioners, replying to a question put to His Worship the Mayor re condition of playgrounds.

28½.—From Board of Commissioners, replying to a question put to His Worship the Mayor re refuse baskets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and that copies thereof be transmitted to Ald. Rubenstein.

His Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. N. Lapointe took the Chair.

QUESTIONS.

29.—Certain questions were put to the Board of Commissioners with a request that they reply thereto for the next meeting of the Council, by (a) Ald. Turcot, re paving of St. Lawrence Boulevard; (b) Ald. L. A. Lapointe, insisting upon a reply to questions put by him on the 23rd November 1914; (c) Ald. Ward, re sale of certain residues of property.

MOTIONS.

30.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the Board of Commissioners be requested to report to Council on the arrangements which should be made in virtue of the provisions of Art. 24 of the act adopted at the last session of the Legislature, with the owners of certain immoveables which are to be exempted from the payment of the amounts, in whole or in part, charged to them for the laying of sewers in different streets, among others, in St. André, St. Christophe, Mentana, Brennan, etc., streets.

31.—On motion of Ald. LORANGER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That Rule 131 of the Rules of Council be suspended in order to permit of the following new rule being adopted;